



Distr.
GENERALE
S/17878
10 mai 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 8 MAI 1967 ADRESSEE AUX GOUVERNEMENTS^{1/} PAR
LE SECRETAIRE GENERAL ET CONTENANT UN NOUVEL APPEL DE
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE FINANCEMENT DE LA FORCE
DES NATIONS UNIES CHARGEE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Vous vous souviendrez qu'à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 231 (1966) du 15 décembre 1966, qui a prolongé à nouveau le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix pour une période de six mois prenant fin le 26 juin 1967, j'ai adressé, le 5 janvier 1967, un appel aux gouvernements pour les inviter à assurer par de nouvelles contributions volontaires le financement de la Force. Le texte de cet appel, dans lequel j'indiquais que la différence entre le montant des coûts estimatifs pour le maintien de la Force jusqu'au 26 juin 1967 et celui des contributions annoncées à cette fin s'élevait approximativement à 8 374 056 dollars, a été publié comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/17669.

En réponse à cet appel, un certain nombre de gouvernements ont offert de nouvelles contributions volontaires d'un montant total de 1 754 686 dollars. En dépit de ces généreuses contributions, le déficit demeure toutefois important.

La situation financière actuelle en ce qui concerne la Force peut se résumer comme suit :

- 1) Pour la période allant de la création de la Force, le 27 mars 1964, au 26 juin 1967, les coûts estimatifs pour l'Organisation s'élèvent au total à 69 715 000 dollars. Cette estimation, que j'avais indiquée dans mon appel du 5 janvier 1967, comprend le coût du rapatriement définitif des contingents et les frais de liquidation. En revanche, elle ne comprend pas les dépenses que prennent à leur charge les gouvernements ayant fourni des contingents ou des unités à la Force, savoir ceux des pays suivants : Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, Irlande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suède.

1/ A tous les Etats Membres et aux Etats non membres ayant un observateur permanent au Siège.

2) Les sommes versées ou annoncées à ce jour pour couvrir ces dépenses s'élèvent à 63 095 630 dollars. Le détail des contributions composant cette somme figure en annexe à la présente lettre.

3) Par conséquent, pour que l'Organisation parvienne à faire face à toutes les dépenses qu'entraîne le maintien de la Force jusqu'au 26 juin 1967, il faut qu'elle reçoive maintenant de nouvelles annonces de contributions d'un montant approximatif de 6 619 370 dollars.

Ces raisons m'obligent à adresser à nouveau un pressant appel à tous les gouvernements pour qu'ils répondent promptement et généreusement à la présente demande de contributions volontaires afin d'assurer l'appui financier nécessaire à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) U THANT

ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AU COMPTE SPECIAL DE LA FORCE DES
NATIONS UNIES CHARGÉE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE POUR
LA PERIODE ALLANT DU 27 MARS 1964 AU 26 JUIN 1967 : ETAT AU
5 MAI 1967

(Equivalents en dollars E.-U.)

<u>Gouvernement</u>	<u>Contributions totales annoncées</u>
Australie	936 875
Autriche	440 000
Belgique	1 063 142
Cambodge	600
Chypre	462 600
Congo (République démocratique du)	10 000
Côte d'Ivoire	30 000
Danemark	765 000
Etats-Unis d'Amérique	28 100 000 a/
Finlande	175 000
Ghana	11 666
Grèce	5 050 000
Iran	10 000
Irlande	50 000
Islande	2 000
Israël	25 000
Italie	1 214 300
Jamaïque	6 000
Japon	400 000
Laos	1 500
Liban	997
Libéria	4 500
Libye	30 000
Luxembourg	40 000
Malaisie	7 500
Malawi	5 590
Malte	1 820
Maroc	20 000
Népal	400
Nigéria	10 800
Norvège	773 596
Nouvelle-Zélande	42 000
Pakistan	5 800
Pays-Bas	921 000
République de Corée	16 000
République du Viet-Nam	4 000
République fédérale d'Allemagne	5 500 000
République-Unie de Tanzanie	7 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	13 620 636

Gouvernement

Contributions totales annoncées

Singapour	1 500
Suède	1 360 000
Suisse	695 000
Thaïlande	2 500
Trinité et Tobago	2 400
Turquie	1 245 908
Venezuela	3 000
Zambie	20 000
	<hr/>
	63 095 630
	<hr/> <hr/>

a/ Montant maximum de la contribution annoncée, dont une partie dépendra des contributions d'autres gouvernements.

